

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 décembre 2020

Objet : RAPPEL ET PRÉCISIONS – Services de garde d'urgence les 17 et 18 décembre 2020

Chers parents,

À l'approche de la période des fêtes et pour faire suite à la lettre envoyée le 7 décembre dernier, nous souhaitons vous confirmer que :

- La journée du 17 décembre 2020 est une journée régulière de classe. **Il n'y aura toutefois aucune présence en classe, un service pédagogique sera offert à distance.**
- La journée du 18 décembre 2020 est une journée pédagogique.

Durant ces deux journées, des services de garde d'urgence seront offerts dans les points de services suivants :

- Campus primaire Mont-Tremblant (Mont-Tremblant);
- École Sacré-Cœur (Saint-Donat);
- École Notre-Dame-de-la-Sagesse (Sainte-Agathe-des-Monts);
- École Saint-Joseph (Sainte-Adèle);
- École primaire de Saint-Sauveur (Saint-Sauveur).

DISPONIBILITÉ DES SERVICES DE GARDE D'URGENCE

- Les services de garde d'urgence sont réservés aux enfants dont les parents occupent un emploi figurant à la liste des emplois essentiels, et donnant droit aux services de garde d'urgence ([voir la liste complète des emplois visés](#)). Les enfants dont les parents occupent une fonction qui ne figure pas sur cette liste n'auront pas accès aux services de garde d'urgence.
- Conformément aux consignes gouvernementales visant à restreindre les risques de propagation du virus, ce service ne devrait être utilisé que si les parents ayant droit au service n'ont aucune autre solution leur permettant de se rendre au travail. Ainsi, les familles dont un des parents demeure à la maison, même s'il est en situation de télétravail, devraient éviter d'utiliser ce service.

INSCRIPTION

- Si vous avez besoin de vous prévaloir de ce service, [un formulaire d'inscription en ligne est disponible du 10 au 16 décembre inclusivement sur le site du Gouvernement](#).
- Il est souhaité que vous inscriviez votre enfant à l'avance pour lui assurer une place, mais il vous sera toujours possible de vous présenter dans un point de service le matin même. Il est essentiel d'inscrire chacun de vos enfants pour lesquels le service est requis, et ce, pour chaque journée de garde nécessaire. À votre arrivée au service de garde d'urgence, il vous sera demandé de remplir une fiche de contrôle.
- Notez qu'aucun service de repas ne sera offert. De plus, aucune collation ne sera fournie. Vous devez donc prévoir une boîte à lunch pour votre enfant. Seuls les repas froids et les thermos seront acceptés.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration.

Veuillez agréer, chers parents, mes salutations distinguées.


Le directeur général,
Sébastien Tardif